

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres





































































































































































































































chose était au point, que des hommes libres se rendaient serfs par dévotion, s'avouaient esclaves de tel ou tel Saint, c'est-à-dire de tel ou tel ordre monastique, et portaient pour signe de leur engagement un anneau de fer à la jambe.

Les princes visitaient souvent les solitaires; les barons vivaient volontiers avec eux; ils admiraient leur piété et leur savoir, et se croyaient obligés de les protéger (24).

Quant à la subordination des nobles envers le prince, elle n'était qu'en raison de ce qu'ils pouvaient espérer ou craindre de lui; et dans ce temps, comme on l'a déjà remarqué, tout tendait à l'anéantissement entier du pouvoir suprême, et à l'entière oppression des classes inférieures de la société.

Telle fut l'époque où, d'une des plus obscures vallées des alpes, s'éleva la famille souveraine, destinée par la Providence à porter remède à tant de maux, et à régner long-temps sur ces provinces subalpines, avec autant de douceur que de sagesse et de justice.

#### *Origine de la Maison Souveraine de Savoie.*

Du nombre des feudataires de l'ancien royaume de Bourgogne, devenus, par le testament de Rodolphe III, membres ou vassaux de l'Empire germanique, étaient les seigneurs de Maurienne, maîtres d'une

















































































































































































puisque dans l'acte de transport du Dauphiné il n'en était fait aucune mention.

Quoi qu'il en soit, Charles V, dit *le Sage*, alors roi de France, accepta, sans hésiter, la soumission du marquis de Saluces ; lui promit de le défendre contre les Milanais, les Savoyards et ses autres ennemis.

La chose alors eut lieu sans commotion ; mais par la suite elle devint pour ce pays la cause des guerres les plus funestes.

Le comte de Savoie, seigneur dominant d'une partie de ce petit état, et tenu par sa charge d'y maintenir les droits de l'Empire, devait, sans doute, s'opposer à des innovations, pour lui d'un danger infini. Amédée, dit *le Rouge*, prit les armes contre Thomas marquis de Saluces ; et la France, trop occupée ailleurs, ne pouvant secourir assez tôt son nouveau feudataire, celui-ci fut obligé de céder.

Charles V s'était contenté de faire rendre un arrêt au parlement de Paris, ordonnant au comte de Savoie de rendre au marquis plaignant, plusieurs places qu'il lui avait enlevées, et de ne plus regarder le marquisat comme de sa mouvance. Mais Amédée VII, récusant des magistrats qui prétendaient prononcer, à Paris, sur un différent élevé entre deux princes de l'Empire germanique, n'en poursuivait pas moins son adversaire, lorsqu'un accident le fit périr à la fleur de l'âge.

Le marquis de Saluces profita de cette













































































































(1) Conrad II, dit l'historien Robertson, fut élu par tous les chefs, et son élection fut confirmée par les peuples. *Introduction à l'histoire de Charle-Quint.*

(2) Il est bien à croire que la plupart des *franc-aleu* datent du onzième siècle, et doivent leur origine à ces temps d'usurpation, plutôt qu'à ceux, où les conquérans du nord jetèrent les fondemens des monarchies modernes.

(3) M.<sup>r</sup> de S.<sup>t</sup> Marc, dans son *abrégé chronologique de l'histoire générale d'Italie*, parle d'une diète de l'Empire Germanique, tenue à Strasbourg, en l'année 1016 par l'empereur Henri II, et dans laquelle Rodolphe III roi de Bourgogne fit hommage de son royaume au chef de l'Empire Germanique.

(4) Le royaume de Lombardie se divisait en trente duchés, ou marquisats; car il paraît que ces divisions portaient indifféremment l'un ou l'autre de ces titres. Les quatre principaux de ces marquisats ou duchés, étaient ceux, d'Ivrée, de Suse, de Frioul et de Toscane. *Saint Marc.*

(5) Les seigneurs Lombards s'assembloient en diètes comme les nobles Polonais, et délibéraient à cheval en rase campagne sur les affaires de l'état. *Ibid.*

(6) Muratori et Arnolphe disent qu'Arduin se retira à l'abbaye de Fruttuaria, et qu'il abdiqua volontairement; peut-être voulut-il expier par une pénitence austère des actes de violence auxquels il s'était livré plus d'une fois, et qui avaient contribué à le rendre odieux aux peuples d'Italie. Il avait entre autres, dans un accès de colère, traîné par les cheveux et foulé sous ses pieds l'évêque de Brescia; et on lui reprochait la mort de l'évêque de Verceil, qui avait péri dans l'incendie de sa ville épiscopale. *Ibid.*

(7) A la mort de l'empereur Henri II, les Lombards voulurent de nouveau s'affranchir du joug Allemand, en se mettant sous la protection de Robert roi de France;









































































































































































































































































































tirer à elle ; mais il retombait dans toutes ses irrésolutions, dès qu'il songeait aux vengeances prêtes à l'atteindre, et surtout aux gages qu'il serait forcé d'abandonner entre les mains des Français, en devenant leur ennemi déclaré.

*Les perplexités du duc de Savoie se prolongent, et l'aversion manifeste de la France pour lui ne l'empêche pas de s'exposer à des nouveaux dégoûts, plutôt que de rompre avec elle.*

Ses efforts pour conserver une dangereuse neutralité entraînent le duc de Savoie dans des démarches contradictoires, peu sées, et finirent par le rendre suspect aux deux partis qu'il voulait ménager.

L'Empereur, en 1521, lui avait fait épouser sa belle-sœur, l'infante Béatrix, fille d'Emmanuel le grand, roi de Portugal, et il avait donné pour dot à cette princesse le comté d'Asti, comme étant un fief à sa nomination\*.

Or il savait bien que François I.<sup>er</sup> portait le titre de comte d'Asti, à lui transmis par Valentine de Milan, sa bisaïeule ; et il espérait, par cette concession, forcer son beau-frère à se jeter sans réserve dans son parti.

---

\* Charles-Quint avait épousé lui-même l'infante Isabelle, sœur de Béatrix.



















































ces dont il pouvait encore disposer. Il obtint, non sans peine, que le gouverneur de Milan joignît quelques troupes espagnoles aux siennes pour la délivrance de Nice, et s'étant embarqué à Gènes sur les galères du prince Doria, il se préparait à livrer bataille aux assiégeans (77), lorsque le bruit de son arrivée, joint à l'opiniâtre défense de Monfort, déterminèrent ceux-ci à lâcher prise; Barberousse rembarqua son artillerie, brûla la ville et se retira derrière le Var; les Français le suivirent de près et gagnèrent les ports de la Provence.

Charles dont le cœur était depuis longtemps flétri par l'adversité, eut un moment de joie en rentrant à Nice au milieu des acclamations de ses fidèles sujets, qui lui prodiguèrent, sur ce champ de gloire, l'expression de leur amour. Ce fut un beau triomphe que celui de la valeur et de la fidélité, sur l'injustice et sur la force. L'Europe y applaudit; on avait regardé comme impie l'alliance des lis et du croissant; on reprochait au roi de France, plus qu'à Soliman, les affreux ravages commis par Chérédin sur les côtes d'Italie, d'où il enleva plus de 30,000 esclaves; enfin on ne pouvait voir sans indignation deux grands potentats réunissant leurs armes pour forcer, dans son dernier refuge, un prince accablé par le malheur.

Si le duc de Savoie dans cette occasion dut s'applaudir de voir Nice échapper aux efforts













































ment, qu'ils purent s'unir à la confédération Helvétique en 1477.

(59) Ce qu'on appela la ligue de Cambray, était une réunion de l'Empereur, de la France, du Pape, des rois de Naples et de Hongrie, des ducs de Savoie et de Mantoue, contre la république de Venise.

(60) Mathieu Shiner, cardinal de Sion, commandant des armées Suisses, s'était arrogé le titre de défenseur des Papes. Il avait, dans ce sens, exalté ses soldats qui portaient les clois de S. Pierre, relèves sur la poitrine dans leurs habits. Il voulait surprendre Coni, et n'ayant pu y réussir, il leva des contributions sur son territoire; *principalement*, dit monsieur de S. Simon, *sur ceux du parti Guelfe qu'il ne pouvait souffrir*; on est étonné de voir reparaitre ici des noms d'anciennes factions qu'on croyait depuis si long-temps oubliées, et d'apprendre qu'elles existaient encore en Piémont en 1511.

(61) Le maréchal Trivulce fut le premier qui conçut la possibilité de traverser les alpes en corps d'armée, et avec du canon, au col de la Madelaine. Guichenon dit, qu'un gentilhomme de la maison de Solaz, envoyé au roi par le duc de Savoie, indiqua aux Français cette route nouvelle, si bien connue depuis.

(62) Jean Galéazzo et Ludovico, fils de François Storcé, lui succédèrent l'un après l'autre. Ludovico eut à son tour deux fils, Maximilien et François II. Ce dernier étant mort en 1525, l'empereur Charles-Quint investit du Milanais son propre fils Philippe II, par patente du 12 décembre 1549; il spécifia dans ces patentes, que les filles du défunt, à défaut de mâles, seront appelées à succéder au duché de Milan.

(63) A la mort de Louise de Savoie, duchesse d'Anjou, on trouva dans son épargne 1,500,000 écus d'or, qui, peut-être dans un temps, auraient pu suffire pour payer la rançon du roi son fils, ou du moins pour dégager les enfans de France en diage auprès de Charles-Quint.

(64) La haine de Marguerite d'Autriche, contre le bâtard de Savoie, fit autant de mal à ce pays, que la haine de la mère de François I<sup>er</sup> contre le comte de Bourbon en fit à la France. René, bâtard de Savoie,













juger par un monument qui se voyait encore, il y a peu d'années, dans l'église du S<sup>t</sup> Esprit à Rome, et que le pape Sixte IV y avait fait placer lui-même; c'était un tableau représentant l'infortunée Charlotte dans ses habits royaux : au bas on lisait cette inscription en lettres d'or :

» Charlotte de Lusignan reine de Chypre, dépouillée de tous biens, suppliant aux pieds de Sixte IV, est accueillie par ce Pontife avec tant de bonté et une munificence si merveilleuse, qu'elle ne sait comment lui peindre son admiration ». Ce Pape d'une naissance abjecte, et d'un esprit borné, avait donné d'autres preuves d'une vanité puérile.

(35) Aucune famille n'offrit autant de crimes atroces commis dans son sein que celle des Visconti. Lucbino fut empoisonné par sa femme; Barnabeo fut empoisonné par son neveu; quatre de ses descendants eurent le même sort; Catherine, femme de Jean Galeazzo, fut étranglée par ses enfans; Philippe Marie épousa, par avarice, la veuve riche et surannée d'un simple gentilhomme \*, et pressé d'en hériter, il lui fit trancher la tête sous prétexte d'indolence.

(34) Le chef de la maison Sforce était un paysan de Colognoa dans la Romagne; il s'appelait Jacques Muzzo, d'où ses hâteurs, quand il eut fait fortune, prétendirent le faire descendre de Mucius Scevola. Sa force de corps lui fit donner le surnom de *Sforce*, et son courage l'éleva d'abord de la condition de simple soldat à celle de chef d'une troupe aguerrie. Il soutint contre le roi d'Aragon les intérêts de Jeanne de Naples, et obtint de cette reine le grade de comtable de son royaume; le Pape lui donna celui de grand gonfalonier de l'église. Il n'avait eu qu'un fils naturel d'une prostituée qui suivait l'armée, et ce fils fut François Sforce, un des plus grands guerriers, et l'un des plus habiles de son temps, lequel épousa la bâtarde du dernier Visconti.

(51) Un jour, dans un emportement de colère, le comte de Bresse perça de son épée Jean de Varrax, chevalier de Rhodes, maître d'hôtel, et favori de sa mère. Eneas Silvius dans ses lettres dit qu'il fit mourir cette princesse de chagrin.

(52) Charlotte de Luzzignan était fille de Jean dernier de sa race roi de Chypre; celui-ci n'avait qu'un fils naturel, lorsqu'il épousa Hélène Paléologue, fille du despote de la Morée, et dont il eut Charlotte, qui forme le sujet de cette note. Charlotte fut mariée en premier lieu à Jean prince de Portugal, lequel profita de la faiblesse et de l'incapacité de son beau-père, fut bientôt maître de tout dans l'isle de Chypre; mais la reine Hélène, sa belle-mère, le fit empoisonner. De là suivirent des intrigues et des vengeances cruelles. Ce petit royaume à la mort de Jean se divisa en diverses factions; le bâtard se mit à la tête du principal de ces partis, chassa sa sœur de l'isle, et pour l'empêcher d'y rentrer, il se déclara tributaire du soudan d'Égypte, quoiqu'il fût prêtre et évêque.

En quittant l'isle de Chypre Charlotte de Luzzignan, qui s'était déjà remariée au prince Louis de Savoie, se réfugia à Rhodes, où pendant quelque temps elle joua le rôle d'Armide dans le camp des croisés, enflammant de zèle, pour sa défense, tous les chevaliers de S<sup>t</sup> Jean et le grand maître d'Aubusson lui-même. Cette princesse d'une beauté merveilleuse, d'une rare éloquence, et que le malheur semblait embellir, employait tour-à-tour, pour grossir le nombre de ses défenseurs, la coquette, l'enjouement et les larmes: elle s'habillait à la française, suivait les usages de France. Mais la politique prévalut sur la galanterie. Menacé par les Turcs, et craignant de se brouiller avec les Vénitiens (car le bâtard avait su capter aussi la bienveillance de ces derniers), l'ordre de S<sup>t</sup> Jean vint en dernière analyse ses procédés généreux envers Charlotte à quelques secours d'argent, et la renvoya à Rome à bord de ses galères. Elle vécut 15 ans dans ce lieu de refuge, occupant une maison que le Pape lui donna près du Vatican, elle y fut sans considération, abreuvée de dégoût. On peut en

elle donna lieu à d'étranges bruits : les uns crurent que Charles VIII était un enfant supposé ; les autres qu'il était fils du roi et non de la reine. Cette princesse mourut l'an 1475 en Savoie, où son époux l'avait reléguée sans autre cause apparente que son dégoût pour elle.

(26) Lorsqu'après la mort du roi Louis XI, Charles VIII son fils rendit la liberté au comte de Bresse, il exigea que la noblesse Bressane se rendît caution pour lui ; il promit formellement qu'il n'entreprendrait rien, ni contre le roi, ni contre le duc de Savoie son père et son seigneur.

(27) Eneas Silvius dans ses lettres déjà plusieurs fois citées, en parlant du chancelier de Savoie noyé dans le lac de Genève, par sentence des réformateurs d'état, dit :

» *Ingenit colligato saxo, ridente et gaudente*  
» *nobilitate universa.* » (*Cosmographia* ch. 38).

La maison de Conzé, originaire de Savoie, et dont une branche existe encore en Bresse, est des plus anciennes et des plus nobles de ce pays. Sa filiation remonte jusqu'au 13.<sup>me</sup> siècle ; ses illustrations furent surtout dans la magistrature et dans l'église.

(30) Les registres du sénat de Chambéry renferment les griefs et les doléances des états de Savoie. Rassemblés en 1499 et 1528, les députés y demandent que le prince, à l'exemple de ses prédécesseurs, fasse rendre une justice égale à tous ses sujets, et que l'usage des délégations, tendant à soustraire certaines causes favorisées à la connaissance des tribunaux ordinaires, soit abolie. Que le souverain arrête les vexations et les usurpations des inquisiteurs de la sainte foi ; que les reveurs des rentes du clergé ne puissent appeler leurs amphitrites par devant les tribunaux ecclésiastiques, dont les formes d'exaction sont trop dispendieuses. Que nul ne puisse se prévaloir abusivement du privilège des clercs, pour surcharger ceux qui ne le sont pas ; que les pauvres soient exemptés dans la répartition des impôts ; que toute gêne soit ôtée au commerce tant intérieur qu'extérieur ; que les seigneurs ecclésiastiques et laïques ne puissent prêter leur argent à un intérêt plus fort que le cinq pour cent.





















